

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA GESTION 2016

SÉANCE DU MARDI 2 MAI 2017, À 18H30, À LA TOUR-DE-PEILZ

MAISON HUGONIN, SALLE DES MOUSQUETAIRES

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à La Tour-de-Peilz, le mardi 2 mai 2017, pour étudier le rapport sur la gestion de l'année 2016.

La séance était présidée par Monsieur Jacques Vallotton et s'est déroulée selon l'ordre du jour ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. Liste de présences
2. Rapport d'activités et comptes de l'exercice 2016
3. Divers
4. Prochaine séance

1. LISTE DE PRÉSENCES

Présents

Blonay	Emmenegger	Anne-Laure	membre
Chardonne	Pelot	Jean-David	membre
Corsier	Braganza	Peter	membre
Jongny	Pittet	Dominique	membre
Jongny	Joye	André	suppléant
Montreux	Jorge	José	membre
Montreux	Depallens	Yves	membre
St-Légier	Brauner Stern	Vanda	membre
St-Légier	Jolivat	Isabelle	suppléante
La Tour-de-Peilz	de Gautard-Rayroud	Antoinette	membre
La Tour-de-Peilz	Vallotton	Jacques	membre
La Tour-de-Peilz	Brüssow	Margareta	suppléante
Vevey	Iamartino	Anna	membre
Vevey	Roshier	Darren	membre
Veytaux	Wicht	Valérie	membre
Veytaux	Jordan	Francine	suppléante

Excusés

Blonay	Balsiger	Lory	suppléante
Chardonne	Chibrac	Catherine	suppléante
Corseaux	Gayed	Monica	membre
Corseaux	Trüb	Roberto	suppléant
Corsier	Lanzilotta	Agostino	suppléante
Montreux	Baumann	Juliane	suppléante

Le Conseil administratif était représenté par M. Jean-Baptiste Piemontesi, président, conseiller municipal à Montreux, et Mme Taraneh Aminian, conseillère municipale à La Tour-de-Peilz. Mme Colette Rossier représentait le Service des affaires intercommunales de la Riviera et M. Emmanuele Ferrara le service des finances de Vevey.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET COMPTES DE L'EXERCICE 2016

Avant d'ouvrir la discussion, M. Vallotton souhaite transmettre à l'assemblée quelques citations en lien avec la culture :

"La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité";

"La culture est l'âme de la démocratie";

"Un homme sans culture, c'est comme un zèbre sans rayures".

Relevant la qualité et la clarté du rapport d'activités, il ouvre ensuite la discussion sur le rapport et les comptes.

Après un survol de la liste des institutions bénéficiaires et de celle des soutiens ponctuels, la discussion et les échanges font ressortir les points résumés ci-après.

Certaines communes ont l'impression de ne pas bénéficier des avantages du soutien du FCR, n'ayant aucune institution sise sur leur commune. Il est rappelé que le but du FCR est de soutenir des institutions à caractère régional et non communal. Par exemple à La Tour-de-Peilz, il n'y a actuellement pas encore d'institution qui corresponde aux critères pour entrer dans le FCR. Mais il se peut qu'une de ces institutions ait des projets futurs qui lui permettront alors d'intégrer le Fonds.

Concernant les soutiens ponctuels, il est rappelé que le Fonds Culturel Riviera (FCR) soutient des activités culturelles régionales selon les critères établis.

Plusieurs commissaires relèvent qu'il y a une certaine confusion entre l'objectif de base du FCR et son évolution avec le développement des soutiens ponctuels. Effectivement et comme mentionné dans le rapport d'activités, M. Piemontesi indique qu'il y a des réflexions au sein du Conseil administratif sur ces questions et qu'un état des lieux est prévu cet automne.

A cet égard, un commissaire fait remarquer qu'un soutien ponctuel du FCR peut être important dans la mesure où il peut permettre à une association d'obtenir d'autres aides ailleurs. Concernant les demandes hors critères, une commissaire constate que souvent les organisateurs adressent leurs demandes "tous azimuts" préférant élargir plutôt que restreindre leur champ de recherche de fonds.

M. Piemontesi nous rend attentifs au fait que la culture est aussi un moteur économique et qu'il est important que les communes donnent au-delà des 48.-/habitant pour le FCR, afin de soutenir également les associations locales n'ayant pas forcément une envergure régionale, mais qui participent tout de même à l'offre culturelle.

A l'issue de la discussion, le président passe au vote. Les comptes sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

3. DIVERS

Mme de Gautard-Rayroud remercie le FCR pour l'invitation à la visite du Reffet à Vevey, visite très intéressante et vivement appréciée par les membres présents.

4. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance, relative au budget 2018, est fixée au mardi 31 octobre 2017, à 18h30, à Blonay, Maison Picson.

Selon le tournus établi, dès le 1^{er} juillet 2017, la présidence sera assurée par Blonay, la vice-présidence par Veytaux et le rapport tenu par Montreux.

CONCLUSION

C'est à l'unanimité des membres présents, que la Commission intercommunale de gestion propose aux membres des conseils communaux d'approuver le rapport d'activités et les comptes 2016 du Fonds culturel Riviera.

Pour la Commission

Le Président
Jacques Vallotton
La Tour-de-Peilz

La Secrétaire
Valérie Wicht
Veytaux

Veytaux, le 9 mai 2017